

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 février 2020

SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2687)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

AMENDEMENT

N ° 1564

présenté par
M. Dupont-Aignan

ARTICLE PREMIER

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Les dispositions de l'article pour piloter le financement des retraites et en assurer l'équilibre, lient les mains des majorités et des gouvernements à venir de manière disproportionnée.

Il est impossible de voter un tel article sans recours au référendum.